

L'opinion d'enseignants du Québec face à la réforme orthographique

Claude Simard

Volume 20, numéro 2, 1994

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/031711ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/031711ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue des sciences de l'éducation

ISSN

0318-479X (imprimé)

1705-0065 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Simard, C. (1994). L'opinion d'enseignants du Québec face à la réforme orthographique. *Revue des sciences de l'éducation*, 20(2), 293–316.
<https://doi.org/10.7202/031711ar>

Résumé de l'article

L'enquête menée auprès d'un échantillon d'enseignants québécois indique que la grande majorité d'entre eux est favorable à une réforme de l'orthographe. Toutefois, face à des points précis de modification, le taux d'accord fluctue sensiblement. Les résultats obtenus laissent entendre que des simplifications modérées de l'orthographe, comme celles que le Conseil supérieur de la langue française a proposées en 1990, seraient en général bien reçues par le corps professoral du Québec.

L'opinion d'enseignants du Québec face à la réforme orthographique

Claude Simard
Professeur

Université Laval

Résumé – L'enquête menée auprès d'un échantillon d'enseignants québécois indique que la grande majorité d'entre eux est favorable à une réforme de l'orthographe. Toutefois, face à des points précis de modification, le taux d'accord fluctue sensiblement. Les résultats obtenus laissent entendre que des simplifications modérées de l'orthographe, comme celles que le Conseil supérieur de la langue française a proposées en 1990, seraient en général bien reçues par le corps professoral du Québec.

Au tournant des années quatre-vingt-dix, le débat sur la réforme orthographique s'est ranimé en France et dans les autres pays francophones. La question n'est pas nouvelle, car plusieurs tentatives de modification de l'orthographe se sont succédé tout le long de l'histoire du français (pour une synthèse, voir Catach, 1978 et 1989). Depuis toujours, deux camps s'opposent de façon souvent passionnée: d'un côté, les conservateurs qui prônent un respect presque intégral du système en place, de l'autre les partisans du changement qui militent en faveur d'une simplification des graphies et des règles.

En juin 1990, le Conseil supérieur de la langue française a soumis une liste de rectifications (voir notamment Catach, 1991 et Goosse, 1991) portant sur cinq points: le trait d'union, le pluriel des mots composés et des mots étrangers, le tréma et les accents, l'accord du participe passé de *laisser* suivi d'un infinitif et les anomalies des séries désaccordées, des emprunts et des dérivés des noms en *-an* et *-on*. Après la publication des rectifications orthographiques dans le *Journal officiel* de la République française du 6 décembre 1990, une vive querelle a resurgi entre les partisans du *statu quo* et les défenseurs de la réforme. Sous la pression des conservateurs, l'Académie française, après avoir semblé accepter l'implantation progressive des rectifications dans l'enseignement, l'édition et l'administration publique, a fait marche arrière. À sa séance du 17 janvier 1991, elle a préconisé que les nouvelles graphies soient «soumises à l'épreuve du temps» avant d'être imposées par l'Éducation nationale. Si, après une période probatoire de cinq ans, les modifications ont été adoptées

dans la pratique, elles seront confirmées par l'Académie, sinon elles deviendront caduques. À la suite de cette décision, le ministère de l'Éducation du Québec a opté pour la prudence et a choisi de ne pas introduire officiellement les nouvelles graphies dans l'enseignement avant de connaître la conclusion de leur mise à l'essai.

La décision de l'Académie française a désamorcé le débat. Elle a créé cependant un climat d'expectative et de confusion, spécialement dans l'enseignement, parce qu'aucune autorité n'a vraiment officialisé les nouvelles graphies. Bon nombre d'enseignants se demandent par exemple s'ils peuvent présenter ces graphies à côté des anciennes ou s'ils peuvent les accepter dans les copies de leurs élèves.

À l'occasion de la résurgence de la question orthographique, nous avons cru utile de tenter de savoir ce qu'en pensent les enseignants et les enseignantes du Québec. Le corps professoral d'un pays constitue en effet un maillon essentiel dans une entreprise de réforme de l'orthographe, puisqu'il réunit les personnes qui auront à transmettre la nouvelle orthographe aux générations montantes. Les résultats de cette enquête pourraient permettre de mieux préparer l'application dans le système scolaire d'un changement de l'orthographe qui pourrait éventuellement avoir lieu à la fin du siècle. Même si l'orthographe occupe une place limitée par rapport à toutes les composantes (syntaxiques, lexicales, discursives, littéraires, etc.) de la pédagogie de la langue maternelle, il reste que le milieu scolaire lui accorde une grande importance ainsi que l'a révélé clairement l'enquête du Conseil de la langue française sur les perceptions et les attentes des Québécois face à l'enseignement du français (Bibeau, Lessard, Paret et Thérien, 1987).

On ne possède pratiquement pas d'information sur les attitudes orthographiques des francophones du Québec. Les quelques études qui nous renseignent sur les opinions et les représentations relatives à l'orthographe du français viennent presque uniquement d'Europe. En 1984, Klinkenberg a présenté les résultats d'une enquête sociolinguistique basée sur une série de questions adressées à 229 élèves de 14-16 ans de la région liégeoise; son étude révèle que la vision de l'orthographe varie nettement selon le niveau socioéconomique. En novembre 1988, le Syndicat national des instituteurs et des professeurs de collège de France a fait état, dans sa revue *l'École libératrice*, d'un sondage informel (plus de 1 000 répondants) selon lequel une très forte majorité de ses adhérents souhaiteraient une réforme de l'orthographe. L'année suivante, dans son numéro de mars 1989, le magazine *Lire* (Bermond, Boncenne, Colignon, Ferniot, Hégo et Payot, 1989) a publié un sondage national effectué par IPSOS Opinion auprès d'un échantillon représentatif (900 personnes) de la population française âgée de 15 ans et plus; les réponses indiquent que les Français se partagent à peu près également en pour et en contre. L'étude sociolinguistique la plus récente est celle de Millet, Lucci et Billiez (1990); recourant à la technique de l'entrevue semi-directive auprès de 92 sujets grenoblois de divers milieux (enseignants, professionnels du livre, secrétaires, enfants et adolescents), les trois chercheurs ont constaté un manque d'information quant à la question de la réforme ortho-

graphique ainsi qu'une sorte de mythification de l'orthographe qui va jusqu'à confondre la langue et l'orthographe. La seule étude dont nous disposons au Québec est due à Milot (1980) qui a commenté les résultats d'un sondage informel issu d'un questionnaire sur l'enseignement de l'orthographe publié par la revue *Québec français* en octobre 1976; 105 enseignants du primaire et du secondaire ont répondu volontairement à une série de questions sur l'importance de l'orthographe, sur son enseignement, sur la notion de faute, sur la thèse de la crise orthographique, etc.; à l'unique question concernant la réforme, la grande majorité des répondants s'est déclarée en faveur.

Voyons ce que notre propre sondage révèle. Dans un premier temps, nous donnerons tous les renseignements relatifs à la préparation et à la réalisation de l'enquête. Dans un second temps, les résultats obtenus seront analysés en comparaison notamment de ceux des études antérieures.

Méthodologie

Échantillon

L'enquête concerne les personnes qui enseignent à temps complet au Québec le français langue maternelle aux ordres primaire, secondaire et collégial. Pour cerner les caractéristiques des quelque 25 000 personnes formant la population cible, nous nous sommes référés aux données statistiques fournies par les ministères de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et de la Science pour l'année scolaire précédant celle du sondage, soit 1988-1989. Nous avons pu également consulter les données que Madame Madeleine Perron du Département de psychopédagogie de l'Université Laval a recueillies dans le cadre d'une recherche sur le personnel enseignant du Québec.

L'échantillon retenu comportait 690 sujets de toutes les régions du Québec, dont 450 généralistes du primaire, 160 enseignants de français du secondaire et 80 professeurs de français du collégial.

Par rapport à la population visée respectivement formée de 85 % de généralistes du primaire, de 13 % d'enseignants de français du secondaire et de 2 % d'enseignants de français du collégial, on remarque que l'échantillon comporte une proportion plus élevée de répondants du secondaire et du collégial (respectivement 23 % et 12 % comparativement à 65 % pour le primaire). Cela a été voulu pour deux raisons: d'abord il fallait, pour le collégial notamment, un nombre assez élevé de sujets en raison des exigences de l'analyse statistique, ensuite l'objet d'étude demandait qu'on donne une importance suffisante au point de vue des personnes spécialisées

dans l'enseignement du français. En ce qui a trait aux autres paramètres, ceux de l'âge, du sexe et de la scolarité, le plan d'échantillonnage reflète les caractéristiques de la population étudiée.

Pour les sous-groupes plus nombreux du primaire et du secondaire, nous avons effectué un échantillonnage stratifié selon le sexe, l'âge et la scolarité des sujets. Pour le sous-groupe moins nombreux du collégial, un simple échantillonnage aléatoire a été employé. La Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) a aimablement accepté de procéder à la sélection des sujets à partir de ses propres listes de membres. Nous tenons ici à remercier chaleureusement les responsables de la CEQ pour leur précieuse collaboration.

L'enquête s'est réalisée par la poste entre le 18 mai et le 15 juin 1990. En tout, 285 personnes ont rempli le questionnaire, pour un taux de réponse de 41,3 %. Voici la distribution des répondants selon le sexe, l'âge, l'ordre d'enseignement, l'expérience professionnelle, la scolarité et le milieu de travail.

Tableau 1
Description de l'échantillon

Sexe		Âge				Ordre d'enseignement			
	n	%		n	%		n	%	
Masculin	103	36,1	20-29 ans	7	2,5	Primaire	172	60,4	
Féminin	179	62,8	30-39 ans	54	18,9	Secondaire	62	21,7	
			40-49 ans	151	53,0	Collégial	49	17,2	
			50-59 ans	67	23,5				
			60 ans et +	4	1,4				
Expérience		Scolarité				Milieu de travail			
	n	%		n	%		n	%	
1-4 ans	8	2,8	14 ans et -	25	8,8	Rural	45	15,8	
5-9 ans	12	4,2	15 ans	26	9,1	Semi-rural	61	21,4	
10-14 ans	27	9,5	16 ans	52	18,2	Urbain	172	60,4	
15-19 ans	40	14,0	17 ans	49	17,2				
20-24 ans	73	25,6	18 ans	52	18,2				
25-29 ans	76	26,7	19 ans	54	18,9				
30 ans et +	49	17,2	20 ans	27	9,5				

Note. – Les totaux obtenus n'équivalent pas toujours à 100 % étant donné que certains sujets n'ont pas répondu à toutes les questions.

Il convient de noter que la proportion d'enseignants du collégial est plus forte que ce qui avait été prévu dans le plan d'échantillonnage (17,2 % contre 12 %). De fait, le taux de réponse au collégial s'est avéré nettement plus haut que ceux des deux autres ordres d'enseignement (61,2 % contre 38,7 % au secondaire et 38,2 % au primaire).

D'après les données réunies dans le tableau 1, on peut ainsi résumer le profil des répondants: il s'agit majoritairement de femmes (62,8 %), entre 40 et 59 ans (76,5 %), qui possèdent 20 ans d'expérience et plus (69,5 %), qui ont au moins terminé un premier cycle universitaire (82 %) et qui travaillent pour la plupart dans un milieu urbain (60,4 %).

Compte tenu de la taille de l'échantillon (285 répondants), la marge d'erreur normale varie de 2,5 à 6 points de pourcentage avec un seuil de probabilité de 95 %.

Questionnaire

Le questionnaire employé pour l'enquête (voir annexe) comporte trois parties. La première rassemble les six types d'informations sociodémographiques qui sont résumées dans le tableau 1. La troisième et dernière partie correspond à un espace réservé à la rédaction de commentaires libres sur la réforme orthographique.

La partie centrale est une adaptation du questionnaire construit pour le sondage publié par le magazine *Lire* en mars 1989. Nous avons choisi cet instrument parce qu'il résumait, sous une forme qui n'exige pas un temps trop long de réponse, les principales facettes de la question: perception du degré de difficulté de l'orthographe, images sociales véhiculées, choix des organismes chargés de l'application d'une réforme, réaction à des points précis de changement. Nous l'avons utilisé aussi en vue de pouvoir comparer les deux enquêtes.

À propos de cette comparaison, nous sommes conscient qu'elle ne pourra avoir qu'une portée réduite et que ses résultats auront seulement une valeur indicative et non scientifique en raison des différences marquées entre les deux échantillons: celui du magazine *Lire* concerne le grand public français avec toutes ses couches socioprofessionnelles alors que le nôtre accuse une taille beaucoup plus réduite (285 répondants contre 900) et touche une population formée exclusivement d'enseignants québécois. Néanmoins, les indications à tirer de la comparaison des deux enquêtes ne paraissent pas dénuées de tout intérêt dans la mesure où elles permettront d'entrevoir comment les enseignants et les enseignantes à qui est confiée la tâche de transmettre le code orthographique réagissent face à la question de la réforme orthographique par rapport à une population générale.

Les 27 questions portant spécifiquement sur la modification de l'orthographe française, pour reprendre la formulation du questionnaire, sont réparties en cinq sections. La première section pose quatre questions générales relatives à la difficulté du système graphique français et à la réforme de l'orthographe. La deuxième section concerne les représentations et les images qu'on peut avoir de l'orthographe. La troisième section invite les répondants à se prononcer sur les instances à qui on pourrait confier l'application d'une réforme orthographique. La quatrième section propose neuf cas précis de modification que les répondants doivent évaluer. La fin

du questionnaire revient à une perspective générale en soumettant trois énoncés en vue de mesurer plus précisément le degré d'accord vis-à-vis d'une modification éventuelle de l'orthographe.

Nous avons apporté un certain nombre de changements au questionnaire de *Lire*. Ces modifications obligent évidemment à encore plus de prudence pour la comparaison des deux enquêtes. Une question, la dixième, a été ajoutée à propos de l'ampleur que pourrait prendre la réforme (radicale ou modérée). Comme les instances décisionnelles indiquées dans le questionnaire de *Lire* traduisaient une vision trop hexagonale, nous avons dû identifier des groupes ou des institutions qui reflètent mieux le contexte québécois ainsi que le caractère international de la francophonie. Dans la section où sont présentés des points précis de réforme, chaque cas a été illustré d'un exemple de graphie nouvelle pour permettre au répondant de mieux constater l'effet des modifications proposées; de plus, quatre nouveaux cas ont été soumis dont deux relèvent des fameuses règles du participe passé. Enfin mentionnons que, dans la dernière section où le répondant est amené à juger trois affirmations, nous avons préféré une échelle à quatre degrés plutôt qu'une échelle binaire, oui-non, qui avait le défaut de n'offrir aucune possibilité de modulation.

Une bonne partie de ces transformations ont été effectuées à la suite de la préenquête qui s'est déroulée en deux étapes. Nous avons d'abord sollicité les avis de deux collègues spécialistes en mesure et évaluation, Madame Jeannine Lavoie-Sirois et Monsieur Richard Bertrand; ceux-ci ont examiné surtout le plan de l'enquête et la forme du questionnaire. Par ailleurs, nous avons fait passer le questionnaire à une quarantaine d'enseignants de la région de Québec dont les réponses nous ont aidé particulièrement à améliorer la présentation de l'instrument et à clarifier la formulation des questions.

Les questionnaires ont été envoyés par la poste le 18 mai 1990. Une lettre explicative, jointe à l'envoi, précisait le but de l'enquête, rappelait l'actualité de la question de la réforme orthographique et assurait les personnes interrogées de l'anonymat. Une autre lettre signée par la présidente de la Centrale de l'enseignement du Québec visait à donner plus de crédibilité au projet et à inciter les gens à participer au sondage. Il est important de signaler que les répondants ont retourné les questionnaires avant le 20 juin 1990, c'est-à-dire avant la date de publication par les médias des propositions de simplification du Conseil supérieur de la langue française.

Analyse statistique

Le traitement des données a été confié à Monsieur Jacques Thibault, alors étudiant au doctorat en mesure et évaluation à l'Université Laval. Le progiciel utilisé est le système SAS. En plus des statistiques descriptives, une analyse corrélacionnelle a été effectuée ainsi qu'un croisement des données.

Résultats

Les résultats seront présentés selon les grandes parties du questionnaire. Nous examinerons d'abord les données chiffrées du sondage pour terminer par une courte analyse des commentaires libres des répondants.

La difficulté de l'orthographe

Au total, une majorité d'enseignants et d'enseignantes (environ 60 %) considèrent que l'orthographe française est difficile, tant sur le plan lexical que sur le plan grammatical. Fortement corrélées ($r = 0,65$, $p = 0,0001$), les deux dimensions de l'orthographe sont évaluées à peu près de la même façon, sauf qu'on peut noter que l'orthographe grammaticale suscite un plus haut taux de réponses «très difficile» (16,1 % comparativement à 7,7 pour l'orthographe lexicale).

Tableau 2
Difficulté de l'orthographe

	Orthographe lexicale		Orthographe grammaticale	
	n	%	n	%
Très facile	17	6,0	17	6,0
Assez facile	90	31,6	89	31,2
Assez difficile	150	52,6	128	44,9
Très difficile	22	7,7	46	16,1
Ne se prononcent pas	6	2,1	5	1,8
		37,6		37,2
		60,3		61,0

D'après le sondage de *Lire*, la population française, elle aussi, juge difficiles l'orthographe et la grammaire du français (termes employés dans le questionnaire de *Lire*), mais dans une proportion plus forte (environ 70 %). Cela tient peut-être au fait que les spécialistes de la langue éprouvent une plus grande assurance à maîtriser le code orthographique que le public en général.

Attitude générale face à la réforme orthographique

Plus de 75 % des enseignants et des enseignantes de notre échantillon se déclarent favorables à une réforme de l'orthographe. Le souhait d'un changement est majoritaire quel que soit le facteur sociodémographique considéré (sexe, âge, ordre d'enseignement, expérience, scolarité ou milieu). Ce résultat confirme les données dégagées à la suite de deux sondages informels (non fondés sur un échantillon représentatif) auprès d'enseignants québécois et français. La consultation menée

en 1976 par l'Association québécoise des professeurs de français (AQPF) montre en effet un taux de 68,6 % en faveur (72 sur 105), de 12,4 % contre et 19 % d'absentions. La proportion de favorables s'avère encore plus grande dans le sondage de *l'École libératrice* de novembre 1988, d'après lequel 90,7 % des instituteurs français espéreraient une simplification de l'orthographe comparativement à seulement 9,3 % d'hostiles. Répétons cependant que les données de ces deux enquêtes informelles ne peuvent être retenues comme scientifiquement valables, étant donné que les sujets ont choisi eux-mêmes de répondre en fonction de leur intérêt pour l'orthographe. Nous les rappelons ici uniquement à titre indicatif.

Tableau 3
Attitude générale face à la réforme orthographique

	n	%	
Très favorable	92	32,3	76,5
Assez favorable	126	44,2	
Assez hostile	42	14,7	20,7
Très hostile	17	6,0	
Ne se prononcent pas	8	2,8	

La tendance plusieurs fois observée du corps professoral à accepter l'idée d'une réforme orthographique contraste avec la division de la population française. Selon le sondage de *Lire* (basé sur un échantillon représentatif), 50 % des Français s'opposent au changement du système, alors que 44 % l'approuvent et 6 % ne se prononcent pas. D'après ces données comparatives pour l'interprétation desquelles, répétons-le, il faut mettre beaucoup de circonspection, on peut supposer que les enseignants seraient dans l'ensemble plus réformistes que le grand public.

Les pourcentages obtenus indiquent que le degré d'adhésion à l'idée de réforme diminue au fur et à mesure qu'on avance dans le système scolaire; il est de 81,9 % au primaire, de 77,4 % au secondaire et n'atteint plus que 68 % au collégial. Cette tendance à la baisse selon l'ordre d'enseignement n'est cependant pas statistiquement significative [χ^2 (d1 = 2) = 4,225, p = 0,121]. Il conviendrait de la vérifier dans une étude ultérieure.

Même si les enseignants de notre échantillon, quel que soit leur ordre d'enseignement, se rangent dans le camp des partisans de la réforme orthographique, ils espèrent un changement plutôt limité puisque 85,6 % d'entre eux optent pour une réforme modérée et non pour une réforme radicale de type phonétique. Les phonétistes ne constituent que 8,4 % de l'échantillon. Dans le sondage informel de l'AQPF, une majorité d'enseignants, quoique la proportion soit presque deux fois plus faible (49 sur 105 = 46,7 %) en raison d'un fort taux d'abstention (31,4 %), s'était

prononcée aussi en faveur d'une réforme modérée; la proportion de phonétistes s'avérait en contrepartie beaucoup plus élevée (21,9 %) que dans notre enquête.

Tableau 4
L'ampleur de la réforme souhaitée

	n	%
Réforme modérée	244	85,6
Réforme radicale (de type phonétique)	24	8,4
Ne se prononcent pas	17	6,0

L'évaluation des trois énoncés à la fin du questionnaire (questions 31, 32 et 33) confirme la préférence de nos répondants pour une réforme modérée. Ainsi que le montre le tableau 5, près de 90 % des sujets croient qu'on peut retoucher l'orthographe pour en supprimer les anomalies. Des changements mineurs seraient donc très facilement admis. La proportion d'accord diminue mais demeure importante (près de 73 %) quant à la nécessité de simplifier l'orthographe pour faciliter l'apprentissage de la langue française. On observe cependant que les enseignants sont plus divisés lorsqu'on leur demande si réformer l'orthographe dénaturerait le français: quatre répondants sur dix disent que oui. Ce résultat montre que l'orthographe pour un bon nombre d'enseignants reste fortement associée à la nature même de la langue française. On verra plus loin la prégnance de cette image de l'orthographe comme patrimoine culturel.

Tableau 5
Opinions relatives à la réforme orthographique

	Oui		Non		Ne se prononcent pas	
	n	%	n	%	n	%
On doit simplifier l'orthographe pour faciliter l'apprentissage du français.	208	72,9	76	26,7	1	0,4
Réformer l'orthographe dénaturerait la langue.	111	38,9	169	59,3	5	1,8
On peut retoucher l'orthographe pour en supprimer les anomalies.	248	87,0	35	12,3	2	0,7

Les résultats aux trois questions présentées dans le tableau 5 sont reliées assez étroitement. Entre la question 31 sur la nécessité de faciliter l'apprentissage de la langue et la question 33 sur la possibilité d'apporter des retouches à l'orthographe, le coefficient de corrélation est de 0,50 ($p = 0,0001$). À l'inverse, entre la question 31 et la question 32 sur le risque de dénaturer la langue par une réforme orthographique, on relève une corrélation négative de -0,60 ($p = 0,0001$). Le même genre

de lien s'observe avec la question 9 sur l'attitude générale face à la réforme: la corrélation est relativement forte et positive entre une attitude favorable et un appui aux énoncés 31 ($r = 0,60$) et 33 ($r = 0,47$), alors qu'elle s'avère négative avec l'énoncé 32 sur la crainte de dénaturer la langue par une réforme orthographique ($r = -0,43$), le seuil de probabilité étant fixé dans tous les cas à $p < 0,001$.

Encore une fois, le corps professoral québécois se montrerait moins hostile à la réforme orthographique que la population française. Une majorité des Français (54 %) ne veulent pas qu'on simplifie l'orthographe pour faciliter l'apprentissage du français. De plus, 65 % d'entre eux considèrent que réformer l'orthographe dénaturerait la langue, résultat inverse de celui qu'on trouve chez les enseignants de notre enquête. Rappelons cependant une fois de plus que cette comparaison n'a pas de validité scientifique.

Parmi les facteurs sociodémographiques retenus, seul l'âge a exercé une influence significative [χ^2 ($df = 2$) = 7,08, $p = 0,029$] sur les réponses à la question 31. Les enseignants de 39 ans et moins de notre échantillon estiment dans une plus grande proportion (86,7 % comparativement à 68,9 % pour les 40-49 ans et 71,8 pour les 50 ans et plus) qu'on devrait simplifier l'orthographe pour faciliter l'apprentissage du français.

Les images de l'orthographe

Sur le plan socioaffectif, on peut dire que la relation des sujets de notre sondage à l'égard de l'orthographe semble en général positive. L'orthographe représente pour eux une composante importante de la culture et de la langue française.

Même si, pour 57,2 % de nos sujets, l'orthographe est une discipline scolaire comme les autres, 70,2 % refusent l'image négative qui voudrait que l'orthographe soit un casse-tête encombrant et 57,9 % voient dans l'orthographe un des charmes de la langue française.

Notre échantillon d'enseignants québécois rejoint massivement le public français autour de l'idée que l'orthographe française fait partie de la culture et du patrimoine (83,2 % et 86 % d'accord). Chez l'ensemble des francophones, spécialistes de la langue ou non, l'orthographe serait donc perçue non seulement comme un outil de transcription de la langue, mais aussi comme un signe de culture et un legs du passé à transmettre. La fonction dominante d'enculturation attachée à l'orthographe française a déjà été mise en lumière par plusieurs auteurs dont Jean Guion (1974).

Tableau 6
Les images de l'orthographe

	Oui		Non		Indécis ou ne prononcent pas	
	n	%	n	%	n	%
Cela fait partie de la culture, du patrimoine.	237	83,2	34	11,9	14	4,9
C'est un des charmes de la langue française.	165	57,9	90	31,6	30	10,5
C'est une discipline scolaire comme les autres.	163	57,2	100	35,1	22	7,7
C'est un casse-tête encombrant.	54	18,9	200	70,2	31	10,9

De tous les facteurs sociologiques examinés, seul l'ordre d'enseignement semble jouer sur le plan des représentations orthographiques. Les enseignants du primaire et du secondaire ont plus tendance à croire que l'orthographe constitue un signe de culture (question 13) et un charme de la langue française (question 14) que leurs collègues du collégial.

Tableau 7
Les images de l'orthographe selon l'ordre d'enseignement

	Primaire		Secondaire		Collégial	
	oui %	non %	oui %	non %	oui %	non %
Cela fait partie de notre culture, de notre patrimoine.	85,9	11,2	91,9	6,5	66,7	22,9
C'est un des charmes de la langue française.	58,1	31,4	73,8	21,3	39,6	47,9

Ces différences se sont révélées statistiquement significatives pour les deux questions [χ^2 (d1 = 4) = 15,039, p = 0,005; χ^2 (d1 = 4) = 13,321, p = 0,010]. On pourrait donc avancer que les enseignants et les enseignantes du collégial éprouvent un attachement moins grand à l'orthographe que leurs collègues du primaire et du secondaire. Une telle variation s'expliquerait du fait que les professeurs de français au collégial sont chargés surtout d'enseigner la littérature et non l'orthographe, alors que les programmes officiels fixent à leurs collègues des deux ordres précédents le mandat de la faire maîtriser aux enfants et aux adolescents. Cette hypothèse reste à confirmer, car il ne faut pas oublier que la proportion des favorables à la réforme s'est avérée plus faible au collégial.

Les instances à qui confier la réforme

Les deux autorités qui recueillent le plus d'appuis chez nos sujets correspondent à un organisme international réunissant les principaux pays de la francophonie (71,2 %) et, dans une moindre mesure (58,3 %), aux spécialistes et aux universitaires. Les autres instances mentionnées sont écartées à des degrés divers suivant cet ordre: le gouvernement français (80 %), les écrivains (55,4 %), l'Académie française (54 %), le ministère de l'Éducation du Québec (51,9 %), enfin les rédacteurs de dictionnaire (49,5 %). Les questions concernant les instances désapprouvées par nos répondants montrent entre elles de fortes corrélations (de 0,73 à 0,83, avec une probabilité de 0,001).

Tableau 8
Les responsables de la réforme

	Oui		Non		Ne se prononcent pas	
	n	%	n	%	n	%
Organisme international francophone	203	71,2	57	20,0	25	8,8
Les spécialistes, les universitaires	166	58,3	83	29,1	36	12,6
Les rédacteurs de dictionnaire	99	34,7	141	49,5	45	15,8
Ministère de l'Éducation	97	34,0	148	51,9	40	14,0
Académie française	81	28,4	154	54,0	50	17,5
Les écrivains	76	26,7	158	55,4	51	17,9
Gouvernement de la France	6	2,1	228	80,0	51	17,9

Nos répondants, qui proviennent de Québec, estiment que la réforme de l'orthographe concerne l'ensemble de la francophonie et pas seulement la France. Ils n'acceptent pas qu'elle soit confiée à des institutions relevant uniquement de l'Hexagone, comme le gouvernement français qu'ils écartent massivement. Le peu d'ascendant qu'exerce l'Académie auprès des enseignants québécois de notre enquête tranche avec le crédit que lui accordent toujours les Français en matière de langue (dans le sondage de *Lire*, l'Académie est en effet vue comme l'autorité la plus compétente pour définir une norme orthographique). Ajoutons que, face à l'Académie, les hommes de notre échantillon se montrent encore plus méfiants que les femmes: 68,9 % d'entre eux l'excluent contre seulement 46,3 % chez leurs collègues féminins [χ^2 (d = 2) = 13,61, p = 0,001].

Le ministère de l'Éducation du Québec inspire également une certaine méfiance qui croît en passant du primaire (44,8 % de rejet) au secondaire (64,5 %) ou au collégial (61,2 %). Cette variation, statistiquement significative [χ^2 (d1 = 4) = 14,37, p = 0,006], démontre un sentiment plus vif d'insatisfaction chez les enseignants du secondaire vis-à-vis de l'appareil gouvernemental. Quant aux professeurs du collégial, leur méfiance plus élevée peut vraisemblablement provenir, du moins en partie, de ce qu'ils relèvent non pas du ministère de l'Éducation, mais

bien du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science. Dans l'ensemble cependant, il faut bien noter que le ministère de l'Éducation n'est pas éliminé radicalement, puisque, tous les ordres confondus, 34 % des enseignants lui sont favorables et 14 % demeurent indécis à son égard. Par delà les insatisfactions exprimées par les réponses négatives, un certain réalisme subsisterait donc chez un bon nombre de répondants, étant donné qu'au fond le ministère de l'Éducation a inévitablement un rôle à jouer dans l'application d'une réforme orthographique (à ce sujet, voir Catach, 1991).

Selon le sondage de *Lire*, les lexicographes arrivent à l'avant-dernière place dans la faveur populaire des Français. Le sentiment de nos répondants paraît moins tranché. Même si une majorité d'entre eux (49,5 %) ne souhaitent pas confier la réforme aux rédacteurs de dictionnaire, ceux-ci, comme dans le cas du ministère de l'Éducation, ne sont pas rejetés en bloc; en plus des 34,7 % qui leur confieraient un rôle, 15,8 % se déclarent indécis. Les enseignants n'ignorent sans doute pas que, depuis la première moitié du XX^e siècle, c'est aux dictionnaires usuels (*Petit Larousse*, *Petit Robert*, etc.) que les francophones se réfèrent pour connaître les graphies admises (voir Catach, 1978 et 1991).

Évaluation de points précis de réforme

Dans seulement quatre cas sur neuf (simplification de l'accord du participe passé des verbes pronominaux, correction des bizarreries, suppression des traits d'union, invariabilité du participe passé avec *avoir*), le taux d'accord est voisin (entre 69,5 et 78,2 %) du degré général d'approbation de la réforme (76,5 %). Pour la restriction des consonnes doubles et le remplacement du *x* pluriel par le *s*, la proportion des favorables baisse respectivement à 61,4 et 57,9 %. L'opinion des enseignants de notre enquête est partagée quant à la suppression de l'accent circonflexe, 50/50 environ, et devient défavorable vis-à-vis des doubles graphies et du remplacement de *ph* par *f* (70,2 % et 59 % de non). Au total, le pourcentage moyen d'approbation face à des cas précis s'avère inférieur au taux global d'accord face à l'idée de réforme (59 % contre 76,5 %). On constate donc que les enseignants de notre échantillon, bien qu'ils se déclarent dans une forte proportion favorables au principe d'une réforme de l'orthographe, deviennent plus réticents quand il s'agit de toucher concrètement à des zones du système. Il ne faut pas s'étonner de cette attitude mitigée. Même si la grande majorité de nos répondants se sont déclarés favorables à l'idée d'une réforme orthographique, en contrepartie, ils ont exprimé un attachement socioculturel très fort à l'égard de l'orthographe. Quand on considère que l'orthographe constitue un patrimoine et un signe de culture, on ne peut qu'hésiter face à une liste de propositions concrètes de réaménagement du système.

Dans l'enquête de *Lire* sur la population de la France, on a constaté également que, si l'on propose des points précis de rectification, les taux en leur faveur diminuent nettement (Leconte et Cibois, 1989). Soulignons cependant que les Français ont rejeté dans une proportion allant de 52 à 65 % tous les six points de réforme qui leur étaient soumis (l'accent circonflexe, les consonnes doubles, le trait d'union, le *ph* grec, le *x* pluriel et les doubles graphies). Ces données sont encore fournies à titre uniquement indicatif.

Tableau 9
Attitude face à des cas précis de réforme

	Oui		Non		Indécis	
	n	%	n	%	n	%
Simplification de l'accord du participe passé des verbes pronominaux (accord avec le sujet).	223	78,2	61	21,4	1	0,4
Correction des bizarreries (ex.: <i>imbécilité, évènement</i>).	218	76,5	59	20,7	8	2,8
Suppression du trait d'union (ex.: <i>procès verbal, contreplaqué</i>).	205	71,9	72	25,3	8	2,8
Simplification de l'accord du participe passé avec <i>avoir</i> (invariabilité dans tous les cas).	198	69,5	85	29,8	2	0,7
Restriction des consonnes doubles (ex.: <i>courier, traditionnel</i>).	175	61,4	109	38,2	1	0,4
Remplacement du <i>x</i> pluriel par le <i>s</i> (ex.: <i>des cheveux, des bijoux</i>).	165	57,9	115	40,4	5	1,8
Suppression de l'accent circonflexe (ex.: <i>ile, gout</i>).	141	49,5	138	48,4	6	2,1
Remplacement de <i>ph</i> par <i>f</i> (ex.: <i>foto, éléfant</i>).	113	39,6	168	59,0	4	1,4
Possibilité d'écrire un mot de deux façons différentes (ex.: <i>j'étiquette</i> ou <i>j'étiquète</i>).	77	27,0	200	70,2	8	2,8

Le sexe exerce ici une influence manifeste. En ce qui a trait à quatre cas d'orthographe d'usage (le trait d'union, les consonnes doubles, l'accent circonflexe, le *ph* grec) ainsi qu'à un cas d'orthographe grammaticale (le *x* pluriel), les hommes se montrent plus favorables à des simplifications que les femmes (valeurs du χ^2 significatives dans les cinq cas, $p < 0,05$).

Tableau 10
Le degré d'acceptation de simplifications éventuelles selon le sexe

	Hommes		Femmes	
	oui %	non	oui %	non
Orthographe lexicale				
Suppression du trait d'union χ^2 (d1 = 1) = 5,020, p = 0,025	82,2	17,8	70,0	30,0
Restriction des consonnes doubles χ^2 (d1 = 1) = 8,697, p = 0,003	72,8	27,2	55,1	44,9
Suppression de l'accent circonflexe χ^2 (d1 = 1) = 5,211, p = 0,022	59,4	40,6	45,1	54,9
Remplacement du <i>ph</i> par <i>f</i> χ^2 (d1 = 1) = 7,603, p = 0,006	50,5	49,5	33,7	66,3
Orthographe grammaticale				
Remplacement de <i>x</i> par <i>s</i> pluriel χ^2 (d1 = 1) = 6,380, p = 0,012	68,6	31,4	53,1	46,9

Les enseignants de notre sondage désireraient, dans une large proportion, simplifier les règles d'accord du participe passé en dépit de l'importance qu'elles détiennent dans la tradition grammaticale du français. Près de 80 % accepteraient l'accord systématique du participe passé avec le sujet des verbes pronominaux; sur ce point, nos répondants rejoignent bon nombre de grammairiens dont Joseph Hanse qui a écrit (1991, p. 699): «Il faut [...] souhaiter que, conformément à la logique, à l'histoire de la langue et à certaines tendances de l'usage actuel, on renonce à imposer cette règle arbitraire et qu'on puisse accorder le participe passé avec le sujet, puisqu'il est conjugué avec *être*». Plus de 70 % de nos sujets accepteraient même l'invariabilité du participe passé avec *avoir* dans tous les cas. Probablement que les enseignants et les enseignantes, devant les lacunes qui persistent chez les élèves, malgré tous les efforts pédagogiques déployés, se sont en quelque sorte résignés et en sont venus à douter de l'intérêt de ces règles compliquées. Une différence significative [χ^2 (d1 = 2) = 7,400, p = 0,025] apparaît entre le primaire, où les enseignants se déclarent plus nombreux en faveur de l'invariabilité (76 %), et les deux autres ordres d'enseignement (59,7 % au secondaire et 62,5 % au collégial). Précisons qu'au Québec, le programme de français retient pour le primaire les règles les plus simples et renvoie au secondaire les cas plus complexes tels que l'accord du participe passé avec *avoir* dans les structures où l'objet direct est avant. Paradoxalement, les enseignants du secondaire seraient donc moins enclins à simplifier les règles d'accord du participe passé avec *avoir*, même s'ils ont à en enseigner toutes les difficultés.

En orthographe lexicale, on admet volontiers la rectification des anomalies (76,5 %), corrections somme toute mineures prévues par les recommandations du Conseil supérieur de la langue française. Une autre proposition du Conseil, celle qui vise la limitation du trait d'union dans les mots composés, est également bien accueillie par nos répondants (71,9 % de oui). Cependant, la disparition de l'accent circonflexe que suggère partiellement le Conseil (dans le cas des voyelles *i* et *u* seulement) suscite plus de flottement (49,5 % en faveur et 48,4 % contre). On voit que l'accent circonflexe, malgré l'inconsistance dont il souffre dans le système actuel (Goosse, 1991), reste un signe spécifique du français auquel les francophones ne veulent pas renoncer facilement, d'autant plus qu'au Québec son rôle phonétique est encore vivant spécialement pour la voyelle *a* (*tache - tâche*). Il faut dire par ailleurs que la formulation sans réserve utilisée dans notre questionnaire («Je suis d'accord pour qu'on supprime les accents circonflexes») a pu induire une plus grande désapprobation. En comparaison, la question sur les consonnes doubles a recueilli plus de oui (61,4 %) peut-être à cause de sa formulation plus modérée («Je suis d'accord pour qu'on restreigne l'emploi des consonnes doubles»). Enfin, il convient de noter que les graphies grecques demeurent très appréciées chez nos répondants, puisque 59 % d'entre eux refusent de remplacer *ph* par *f*. Deux raisons peuvent être invoquées pour expliquer ce résultat. D'abord, la suppression d'un digramme comme *ph* affecte beaucoup plus la physionomie du mot et, partant, rompt davantage avec les habitudes visuelles que la simple suppression du trait d'union. D'autre part, les liens que le système actuel établit avec l'étymologie et les langues anciennes peuvent sûrement constituer, aux yeux des enseignants, un élément important de l'image de l'orthographe en tant que patrimoine culturel.

Le dernier résultat à commenter laisse douter que les enseignants se rendent bien compte des étapes à suivre dans l'implantation d'une réforme orthographique. Une large proportion (70,2 %) des enseignants de notre échantillon s'opposent à ce qu'un mot puisse s'écrire de deux façons différentes. Pourtant, l'existence de variantes est répandue dans le système actuel, puisqu'un cinquième du vocabulaire d'un dictionnaire de 50 000 mots (Catach, 1989) est touché par le flottement des graphies (*clé* ou *clef*, *fantasme* ou *phantasme*, *lis* ou *lys*, etc.). Par ailleurs, une réforme orthographique suppose inévitablement (Beslais, 1965; Catach, 1989) une période de transition où les nouvelles graphies alternent avec les anciennes. Il serait essentiel que les enseignants mesurent mieux les implications d'une réforme.

Courte analyse des commentaires libres

À peine la moitié des répondants a utilisé l'espace à la fin du questionnaire pour formuler des commentaires personnels. La plupart des remarques expriment une opinion générale face à la réforme orthographique; les quelques autres por-

tent sur des sujets divers comme la désexisation de la grammaire française, les moyens pédagogiques propres à améliorer l'enseignement du français ou la valeur du questionnaire de l'enquête.

Suivant les résultats obtenus aux questions fermées, la majorité des commentaires, soit environ 60 %, vont dans le sens d'une simplification de l'orthographe, alors que 40 % s'y opposent ou traduisent des réserves. Ce pourcentage de désapprobation ou du moins de restriction s'avère plus élevé que la proportion de désaccord (20,7 %) obtenue à la question 9 relative à l'attitude générale vis-à-vis d'une éventuelle réforme orthographique. Il peut traduire l'ambivalence observée à la section 7 du questionnaire où les répondants se sont prononcés avec plus de réticence devant des points concrets de simplification.

Les opinions émises rejoignent d'assez près les arguments déjà inventoriés par plusieurs auteurs (Leconte et Cibois, 1989; Catach, 1991).

Dans le camp des réformistes, l'argument le plus fréquemment invoqué concerne l'apprenant. Les enseignants et les enseignantes, particulièrement du primaire, qui ont vu leurs élèves trébucher sur la complication du système, veulent simplifier l'orthographe pour rendre le français écrit plus accessible. Le nombre entre parenthèses indique le numéro des répondants:

Il faut faire absolument quelque chose pour rendre la langue française plus facile à apprendre. (21)

Les enfants qui ont des troubles d'apprentissage ne peuvent s'en sortir avec toutes les exigences grammaticales et orthographiques. (37)

Les complications de la langue française me sont devenues un jeu et je les aime. Mais c'est aux élèves que l'on doit penser. C'est donc [...] à coups de hache que la réforme doit s'effectuer. (462)

Plusieurs répondants estiment que l'étude de l'orthographe française accapare trop d'énergie et de ressources pédagogiques:

En simplifiant l'orthographe, nous récupérerions un nombre incalculable d'heures que l'on pourrait réinvestir dans tous les autres domaines de l'enseignement de la langue. (458)

Mais que d'heures perdues à cette tâche ingrate d'enseigner et d'apprendre des «chinoiseries françaises» et les chausse-trappe (avec ou sans s?) d'une langue que finalement plus personne n'est en mesure d'utiliser correctement. Il y a mieux à faire dans sa vie! Nettoyer l'orthographe, c'est élaguer l'arbre pour le rendre plus vivace. (637)

Une autre justification assez courante chez les réformistes concerne l'efficacité du système lui-même. On déplore la complication et l'illogisme de l'orthographe actuelle, et on espère que le français se dote un jour d'un code graphique plus simple et plus cohérent:

On peut réformer l'orthographe afin d'en faire un code qui s'inscrive davantage dans la logique que la fantaisie. (86)

Je suis complètement d'accord pour la réforme la plus profonde possible, si c'est pour faire du français un instrument de communication plus cohérent, plus répandu, moins insécurisant pour les usagers. (527)

Parmi les autres raisons en faveur de la simplification de l'orthographe, quelques répondants ont avancé qu'une orthographe plus simple augmenterait l'attrait du français auprès des étrangers:

Une simplification de l'orthographe permettrait à plus d'étrangers d'apprendre notre langue. (655)

D'autres ont insisté sur l'évolution inéluctable de la langue:

L'usage modifie l'orthographe au fil des ans. L'usage agit comme un rouleau compresseur. Alors pourquoi serait-il sacrilège d'avancer de quelques années, par un consensus, ce qui de toute façon arrivera? (557)

Du côté des sceptiques ou des conservateurs, un des principaux arguments relève de l'idée déjà analysée par Millet, Lucci et Billiez (1990) selon laquelle la complication de l'orthographe française en détermine la richesse et la beauté:

Les difficultés de la langue française font sa richesse. Alors pourquoi les supprimer? (25)

Conservons notre langue telle qu'elle est. La changer lui enlèverait sa richesse, sa beauté et sa subtilité. (242)

La richesse de la langue française se trouve dans ses difficultés d'apprentissage. Je suis peut-être conservatrice mais pour moi, il est important qu'elle ne change pas. (330)

Les partisans du *statu quo* reprochent très souvent aussi aux réformistes de vouloir bannir l'effort et d'encourager une dégradation de la culture:

Je suis contre cette pédagogie de la facilité qui nie le nécessaire effort. On n'obtiendra pas de meilleurs résultats en banalisant la langue écrite. (206)

À vouloir tout chambarder [...] on finira par donner raison aux «abrutis» et aux «idiots» qui ne se donnent aucun effort pour apprendre à écrire. (456)

Dans le même ordre d'idées, quelques répondants indiquent que l'orthographe peut exercer la réflexion:

Au lieu d'abaisser la culture au peuple, élevons donc le peuple à la culture; et puis si c'est trop difficile pour certains, eh bien! tant pis! N'oubliez pas que le fait de raisonner, et non résonner, pour accorder les participes ou autres termes, ça fait travailler les cellules grises et ça développe l'intelligence! (570)

La fonction historique de l'orthographe est soulignée à plusieurs reprises. Pour de nombreux répondants, l'orthographe traditionnelle relie les francophones au passé de leur langue et contribue à la pérennité de la littérature:

Je crois que notre langue française, dans sa totalité comme dans la plus originale de ses anomalies, repose sur des racines anciennes que nous renierions en la modifiant de quelque façon que ce soit. N'y touchons pas! (98)

Si on arrivait à une réforme de l'orthographe, qu'advierait-il des ouvrages de Victor Hugo, Lamartine et les autres? Ce serait inquiétant de «découvrir» des erreurs chez ces auteurs. (359)

Il ne faudrait pas faire fi de l'étymologie des mots. Ce serait banaliser la langue et lui enlever son côté scientifique. (463)

Un dernier argument moins fréquent découle d'une sorte de conflit de générations. On ne voit pas pourquoi les jeunes ne suivraient pas le même chemin que leurs aînés:

On a appris à écrire d'une telle façon. Pourquoi maintenant vouloir tout changer? N'importe qui peut apprendre à écrire s'il le veut et de la même manière que nous: en étudiant. (29)

Pourquoi les jeunes d'aujourd'hui seraient-ils moins habiles ou moins intelligents pour assimiler les connaissances nécessaires à l'apprentissage du français? (489)

Conclusion

On peut résumer ainsi les points saillants de ce sondage sur la réforme orthographique.

La plupart, soit environ 60 %, des enseignants de notre échantillon croient que l'orthographe française est difficile dans sa composante lexicale comme dans sa composante grammaticale. Les trois quarts se disent favorables à une réforme de l'orthographe. Il devrait s'agir d'une réforme modérée pour quatre enseignants sur cinq.

Malgré ce désir de changement, les valeurs socioaffectives attribuées à l'orthographe demeurent bien ancrées chez nos répondants, car plus de 80 % voient en elle un signe de culture et un élément du patrimoine.

La réforme devrait être confiée à un organisme international plutôt qu'à des institutions essentiellement françaises comme l'Académie ou le gouvernement de la France.

Bien que les enseignants qui ont participé à notre enquête approuvent très majoritairement l'idée d'une réforme orthographique, ils deviennent plus partagés lorsqu'on leur demande de se prononcer sur des cas concrets de simplification. Ainsi, pour cinq des neuf points soumis, soit la restriction des consonnes doubles, l'élimination du *x* pluriel, la suppression de l'accent circonflexe, le remplacement de *ph* par *f* et la possibilité d'écrire un mot de deux façons différentes, le taux d'accord baisse respectivement de 61,4 % à 57,9 % puis à 49,52 %, 39,6 % et enfin 27 %. C'est dans le domaine des règles sacrosaintes du participe passé que nos répondants espèrent le plus fortement des simplifications.

Parmi les paramètres sociodémographiques examinés, on peut isoler le sexe comme un facteur de différenciation important. En effet, les hommes de notre échantillon se montrent en général moins conservateurs que les femmes. Ils rejettent plus massivement l'Académie française en tant qu'institution normalisatrice; de plus, ils se déclarent plus favorables au changement orthographique dans cinq cas sur neuf. L'ordre d'enseignement peut jouer également. Ainsi les enseignants du collégial sont moins attachés à la valeur culturelle de l'orthographe que leurs collègues du primaire et du secondaire. Il faudrait cependant vérifier cette influence.

Par rapport à la population française dont le magazine *Lire* a déjà sondé l'opinion, le corps professoral québécois serait plus ouvert à la réforme orthographique sur le plan des principes comme vis-à-vis de propositions concrètes de simplification. Il est donc permis de croire que la plupart des enseignants et des enseignantes du Québec accepteraient certaines rectifications orthographiques et participeraient à leur implantation dans le système scolaire.

Abstract – A survey of a sample of Québec teachers shows that a majority favour a reform of French orthography. However, in relation to specific modifications, the rate of agreement varies considerably. The results obtained would suggest that moderate simplifications of orthography, as those proposed in 1990 by *Conseil supérieur de la langue française*, would, in general, be well received by the professional body in Québec.

Resumen – La encuesta realizada ante una muestra de maestros quebequenses indica que la gran mayoría de ellos es favorable a una reforma de la ortografía. Sin embargo, frente a puntos precisos de modificación, el nivel de acuerdo fluctúa considerablemente. Los resultados obtenidos dejan entrever que algunas simplificaciones moderadas de la ortografía, como

las que el Consejo superior de la lengua francesa propusiera en 1990, serían, en general, bien recibidas por el cuerpo docente del Québec.

Zusammenfassung – Eine Untersuchung hat ergeben, daß eine große Mehrheit der quebecischen Lehrer eine Reform der Rechtschreibung befürworten würde. Über die in Frage kommenden Veränderungen sind sie sich jedoch weniger einig. Den Ergebnissen nach ist anzunehmen, daß weniger tiefgreifende Vereinfachungen der Rechtschreibung wie solche, die 1990 vom *Conseil supérieur de la langue française* vorgeschlagen wurden, von den Lehrern Québécois relativ gut akzeptiert würden.

RÉFÉRENCES

- Bermond, D., Boncenne, P., Colignon, J.P., Ferniot, C., Hégo et J.-M., Payot, M. (1989). Sondage. Faut-il réformer l'orthographe? *Lire*, 162, 47-56.
- Beslais, A. (1965). *Rapport général d'une simplification éventuelle de l'orthographe française*. Paris: Didier.
- Bibeau, G., Lessard, C., Paret, M.-C. et Thérien, M. (1987). *L'enseignement du français, langue maternelle. Perceptions et attentes*. Québec: Conseil de la langue française.
- Catach, N. (1978). *L'orthographe*. Paris: Presses universitaires de France.
- Catach, N. (1989). *Les délires de l'orthographe*. Paris: Plon.
- Catach, N. (1991). *L'orthographe en débat*. Paris: Nathan.
- Conseil supérieur de la langue française. Les rectifications de l'orthographe. *Journal officiel de la République française*, 6 décembre 1990, n° 100.
- Goosse, A. (1991). *La «nouvelle» orthographe. Exposé et commentaires*. Paris: Duculot.
- Gouvernement du Québec (1989). *Statistiques de l'éducation. Préscolaire. Primaire. Secondaire*. Québec: Ministère de l'Éducation, Direction générale de la recherche et du développement, Direction des études économiques et démographiques.
- Guion, J. (1974). *L'institution orthographe. À quoi sert l'orthographe? À quoi sert son enseignement?* Paris: Le Centurion.
- Hanse, J. (1991). *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne*. Paris: Duculot.
- Klinkenberg, J.-M. (1984). Images sociales de l'orthographe. Enquête sociolinguistique auprès d'un public scolaire. *Au bonheur des mots: mélanges en l'honneur de Gérard Antoine* (p. 555-571). Nancy: Presses universitaires de Nancy.
- L'École libératrice*. L'orthographe: à simplifier? 20 février 1988 et 26 novembre 1988.
- Leconte, J. et Cibois, P. (1989). *Que vive l'orthographe!* Paris: Seuil.
- Lessard, C., Perron, M. et Bélanger, P.-W. (1991). *La profession enseignante au Québec: enjeux et défis des années 1990*. Québec: Institut québécois de recherche sur la culture.
- Millet, A., Lucci, V. et Billiez, J. (1990). *Orthographe, mon amour!* Grenoble: Presses universitaires de Grenoble.
- Milot, J.-G. (1980). Enquête sur l'enseignement de l'orthographe. *Dialogues*, 20, 23-45. *Québec français*. Enquête sur l'orthographe. Octobre 1976, 23, 45-46.

Annexe

SONDAGE SUR LA RÉFORME ORTHOGRAPHIQUE

I. Renseignements généraux
Inscrivez un crochet (✓) dans la case appropriée.

Ne rien écrire
 dans cette
 colonne

Sexe	masculin <input type="checkbox"/>	_____ 1	
	féminin <input type="checkbox"/>		
Âge	entre 20 et 29 ans <input type="checkbox"/>	_____ 2	
	entre 30 et 39 ans <input type="checkbox"/>		
	entre 40 et 49 ans <input type="checkbox"/>		
	entre 50 et 59 ans <input type="checkbox"/>		
	60 ans et plus <input type="checkbox"/>		
Ordre d'enseignement	primaire <input type="checkbox"/>	1 ^{er} cycle <input type="checkbox"/>	_____ 3
		2 ^e cycle <input type="checkbox"/>	
	secondaire <input type="checkbox"/>	1 ^{er} cycle <input type="checkbox"/>	
		2 ^e cycle <input type="checkbox"/>	
		collégial <input type="checkbox"/>	
Expérience d'enseignement	entre 1 et 4 ans <input type="checkbox"/>	_____ 4	
	entre 5 et 9 ans <input type="checkbox"/>		
	entre 10 et 14 ans <input type="checkbox"/>		
	entre 15 et 19 ans <input type="checkbox"/>		
	entre 20 et 24 ans <input type="checkbox"/>		
	entre 25 et 29 ans <input type="checkbox"/>		
	30 ans et plus <input type="checkbox"/>		
Nombre d'années de scolarité	14 ans et moins <input type="checkbox"/>	_____ 5	
	15 ans <input type="checkbox"/>		
	16 ans <input type="checkbox"/>		
	17 ans <input type="checkbox"/>		
	18 ans <input type="checkbox"/>		
	19 ans <input type="checkbox"/>		
	20 ans et plus <input type="checkbox"/>		
Lieu de travail	rural <input type="checkbox"/>	_____ 6	
	semi-rural <input type="checkbox"/>		
	urbain <input type="checkbox"/>		

Ne rien écrire
dans cette
colonne

7. Je suis d'accord pour qu' :		Oui	Non	
7.1 un mot puisse s'écrire de deux façons différentes (ex.: <i>j'étiquette</i> ou <i>j'étiquète</i>)				<input type="checkbox"/> 22
7.2 on corrige les bizarreries les plus évidentes (ex.: <i>ognon</i> , <i>imbécilité</i> , <i>évènement</i>)				<input type="checkbox"/> 23
7.3 on supprime les accents circonflexes (ex.: <i>iles</i> , <i>gout</i>)				<input type="checkbox"/> 24
7.4 on restreigne l'emploi des consonnes doubles (ex.: <i>courier</i> , <i>traditionel</i>)				<input type="checkbox"/> 25
7.5 on supprime les traits d'union (ex.: <i>procès verbal</i> , <i>contreplaqué</i>)				<input type="checkbox"/> 26
7.6 on remplace les «ph» par un «f» (ex.: <i>foto</i> , <i>éléfant</i>)				<input type="checkbox"/> 27
7.7 on remplace le «x» pluriel par le «s» (ex.: <i>des cheveux</i> , <i>des bijoux</i>)				<input type="checkbox"/> 28
7.8 on simplifie l'accord du participe passé des verbes pronominaux (accord avec le sujet)				<input type="checkbox"/> 29
7.9 on simplifie l'accord du participe passé avec «avoir» (invariabilité dans tous les cas)				<input type="checkbox"/> 30
8. Indiquez votre degré d'accord face aux opinions suivantes :				
8.1 On doit simplifier l'orthographe pour faciliter l'apprentissage de la langue française	complètement d'accord	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> 31
	plutôt d'accord	<input type="checkbox"/>		
	plutôt en désaccord	<input type="checkbox"/>		
	complètement en désaccord	<input type="checkbox"/>		
8.2 Réformer l'orthographe dénaturerait la langue	complètement d'accord	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> 32
	plutôt d'accord	<input type="checkbox"/>		
	plutôt en désaccord	<input type="checkbox"/>		
	complètement en désaccord	<input type="checkbox"/>		
8.3 On peut retoucher l'orthographe pour en supprimer les anomalies	complètement d'accord	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> 33
	plutôt d'accord	<input type="checkbox"/>		
	plutôt en désaccord	<input type="checkbox"/>		
	complètement en désaccord	<input type="checkbox"/>		

III. Commentaires

Si vous le désirez, vous pouvez utiliser cet espace pour exprimer vos commentaires personnels sur la réforme de l'orthographe.